



andreherbreteau@orange.fr

Contribution d'André HERBRETEAU

Un CONSEIL de DEVELOPPEMENT pour l'agglomération nantaise

Lapalissade assurément que le titre de cette contribution.

Il ne me paraît pas moins primordial que ces deux mots qui constituent le nom de notre instance consultative soient en permanence ancrés dans nos esprits lors de nos participations aux séances, contributions écrites ou autres actions.

C'est bien en effet d'une conférence de conseil dont nous sommes membres, qui n'a aucun rôle à jouer en matière de médiation, encore moins de décision. Et ce rôle de conseil s'exerce pour le compte de l'établissement public de coopération intercommunale, qui a volontairement créé notre structure, sans obligation légale, simultanément à sa propre création, la communauté urbaine Nantes Métropole.

Les citoyens faisant régulièrement abstraction des frontières administratives, cela ne doit nullement nous empêcher de travailler sur une aire métropolitaine plus large. C'est, par exemple, le cas concernant les politiques publiques d'urbanisme et de déplacements.

Pour ne pas avoir pas à y revenir, je précise d'entrée de jeu que je fais miennes la quasi-totalité des propositions qui nous ont été présentées et qui ont reçu un aval de la plupart des nombreux participants à la réunion spécifique du 21 mai sur l'évolution du Conseil. Seule la notion d'université participative me laisse quelque peu dubitatif, mais c'est vraisemblablement parce que je n'ai pas bien saisi les contours précis de ce concept.

Je souhaiterais plutôt ajouter quelques commentaires sur deux points : l'initiative dont nous devons faire preuve et la reconnaissance à notre égard.

Saisi officiellement à plusieurs reprises sur des dossiers ou questions d'intérêt d'agglomération, le Conseil de développement devrait, à mon sens, plus fréquemment, s'auto-saisir, tout en s'en tenant strictement à son rôle.

A titre d'illustration, je ne prends qu'un exemple : la question globale des franchissements de Loire, qui, à ma connaissance, n'a pas encore été tranchée. En débattre suffisamment pour faire émerger des préconisations ou conseils qui pourraient être utiles aux décideurs.

De telles auto-saisines, quel que soit le sujet, ne doivent pas donner lieu à des foires d'empoigne, même s'il est plus que normal et surtout heureux qu'il y ait des positions contrastées. Notre Président sait rappeler les règles qui, en matière de tolérance et respect de l'autre, sont à la base du fonctionnement de notre instance.

Sans outrepasser notre rôle, on devrait pouvoir parvenir ainsi à émettre des avis sur la base d'une position dominante, avis dont on peut espérer qu'il serait ensuite tenu compte.

Transition toute trouvée vers la reconnaissance.

Le Conseil de développement est déjà connu et reconnu.

Sans vouloir jouer le distributeur de bouquets de fleurs, cela est dû à la qualité et diversité de ses membres, à la personnalité de ses deux présidents successifs, au savoir-faire de son « équipe » administrative qui parvient à faire oublier le nombre d'agents qui la compose.

Une reconnaissance accrue, de manière progressive, de notre instance, est, de mon point de vue, au prix d'encore plus d'initiative (auto-saisine notamment), de sagesse (même si je ne suis pas un fanatique de l'appellation parfois utilisée de « conseil des sages »), et surtout de pertinence et d'originalité, dans nos prises de positions qui, peut-être, auraient intérêt à être aussi souvent collectives qu'individuelles.

Je suis persuadé que l'objectif peut être atteint.